

FICHE UE LIBRE « engagement universitaire » 2018/2019

OBJECTIF: Acquérir des compétences que l'université peut évaluer et valider en UE par l'attribution d'ECTS ou de points bonus, selon les modalités fixées par la CFVU.

NIVEAU D'ETUDES : Elle s'adresse prioritairement aux étudiants de L2 et L3 et aux étudiants de master (sous réserve que ce dispositif soit prévu dans le parcours de formation).

Δ Attention : la note obtenue comptera que pour le semestre pair (2 ou 4)

POUR QUI :

- Les étudiants exerçant un mandat électif au sein de l'une des instances, conseils ou commissions de l'université, ou au conseil d'administration du CROUS de Versailles

Sont exclus de la reconnaissance de l'engagement associatif étudiant :

- Les actions rémunérées.
- La présence ponctuelle à des actions sans participation personnelle dans leur organisation.

POURQUOI : Cette UE permet à l'étudiant de valoriser son investissement au sein de l'université. Par son action en tant qu'élu, il acquiert des connaissances concrètes sur le fonctionnement d'une entité démocratique et sur la vie citoyenne en général.

COMMENT :

- Télécharger le dossier de préinscription sur <http://www.u-cergy.fr/fr/vie-etudiante/vie-associative/valorisation-de-l-engagement-etudiant.html>
- Envoyer ou déposer le dossier au Bureau de la Vie Associative (vie.associative@ml.u-cergy.fr) avant le **22 octobre 2018**.
- Remplir vos missions électorales
- S'inscrire au semestre pair au module « engagement étudiant » sur la plateforme <https://ue-libres.u-cergy.fr/>
- Envoyer une restitution écrite pour évaluation du jury

CRITERES D'EVALUATION :

- * Présence en conseil
- * Organisation des circuits formels d'information avec les étudiants (exemple : organisation de réunion publique d'information, rédaction et transmission des comptes rendus, etc...)
- * Choisir un thème de travail principal (Ex : vie étudiante, modalités de contrôle de connaissance, relations avec l'administration ou les équipes pédagogiques, etc...)
- * Suivre le module de présentation des instances et fonctionnement de l'UCP.